

Réunion du Comité Syndical
du 1^{er} décembre 2021

N° de la délibération	Nombre de membres du Comité	Nombre de présents		Quorum (article 11 des statuts modifiés)
		Titulaires	Suppléants	
1081	21	11	1	7

Le Comité syndical du SMEL (Synergie Mer Et Littoral) s'est réuni, **mercredi 1^{er} décembre 2021 à 14h30** à **BARNEVILLE-CARTERET**, au pôle nautique, sur convocation du 23 novembre 2021.

M. Alain NAVARRET, Président du SMEL, préside la séance.

Secrétaire de séance : M. David LEGOUET

PRESENTS

Délégués du conseil départemental de la Manche titulaires :

M. Hervé AGNES, conseiller départemental canton de Quetteville-Sur-Sienne
Mme Isabelle BOUYER-MAUPAS, conseillère départementale canton Agon-Coutainville
Mme Hedwige COLLETTE, conseillère départementale canton Créances
M. Benoît FIDELIN, conseiller départemental canton Les Pieux
M. Thierry LETOUZE, conseiller départemental canton Cherbourg-en-Cotentin2
M. Alain NAVARRET, conseiller départemental canton de Bréhal

Délégués des EPCI titulaires

M. Yves ASSELINE, Communauté d'agglomération le Cotentin
Mme Ghyslène LEBARBENCHON, Communauté de communes de la Baie du Cotentin
M. David LEGOUET, Communauté d'agglomération du Cotentin, 2^{ème} Vice-Président
Mme Manuela MAHIER, Communauté d'agglomération du Cotentin
M. Jean-Marie POULAIN, Communauté de communes Côte Ouest-Centre Manche

Délégué des EPCI suppléant

M. Sophie JULIEN-FARCIS, Communauté de communes Granville Terre et Mer

EXCUSES

Délégué du conseil départemental titulaire :

M. Yvan TAILLEBOIS, conseiller départemental canton de Granville

Délégué du conseil départemental du Calvados titulaire :

M. Cédric NOUVELOT, conseiller départemental canton de Courseulles-Sur-Mer

Délégués des EPCI titulaires :

M. Alain BACHELIER, Communauté d'agglomération Mont-Saint-Michel Normandie
M. Jacky BIDOT, Communauté de communes Coutances Mer et Bocage
Mme Claude BOSQUET, Communauté de communes Coutances Mer et Bocage
M. Daniel DENIS, conseiller départemental canton Val de Saire
M. Daniel LECUREUIL, Communauté de communes Granville Terre et Mer
M. Didier LEGUELINEL, Communauté de communes de Granville Terre et Mer (*représenté par Mme Sophie JULIEN-FARCIS*)

M. Jean-René LECHATREUX, Communauté d'agglomération du Cotentin a quitté la séance à 16h01
M. Jacques COQUELIN, conseiller départemental canton Valognes a quitté la séance à 16h25

"affiché le"

14 DEC. 2021

Accusé de réception en préfecture
050-255001745-20211201-1081-DE
Date de télétransmission : 14/12/2021
Date de réception préfecture : 14/12/2021

Participation au projet PORTS PROPRES 14

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu le rapport du 1^{er} décembre 2021 explicité en séance ;

Vu le déploiement par le Département du Calvados, au titre de sa politique de gestion des 7 ports départementaux, d'un plan d'actions pour la protection, la préservation du littoral et de veille environnemental, décliné comme suit :

- Etude des dragages et des bilans sédimentaires
- Etude pour la valorisation des sédiments (pilotee par la Région Normandie)
- Etude de solutions pour les futures contraintes de clapage en mer.

avec pour objectifs:

- ✓ un état des lieux à partir d'analyses d'eau et de sédiments des bassins de Grandcamp-Maisy de juin 2021 à juin 2022,
- ✓ une méthodologie d'analyse, si les résultats de l'état des lieux sont concluants, de 2022 à 2025, sur l'ensemble des 7 ports départementaux.

Considérant le projet de conduite de monitoring environnemental, envisagé par LABEO et les deux partenaires techniques suivants :

- ✓ l'Ecole supérieure d'ingénieurs des travaux de la construction de Caen (ESITC) pour la partie modélisation et courantologie des flux polluants,
- ✓ Le syndicat mixte Synergie Mer Et Littoral (SMEL) pour la pose d'échantillonneurs passifs et des enregistreurs *in situ*.

Considérant les coûts d'intervention et interventions à prévoir pour le SMEL, sous-traitant, encadrés par une convention financière :

- ✓ évalués pour 2021 à 16 000 € pour la mise à disposition de matériel d'enregistrement des paramètres physico chimiques et la pose et collecte des échantillonneurs ;
- ✓ estimés pour 2022 à 5 500 €, pour la gestion des échantillonneurs ;

Le comité syndical, à l'unanimité des membres présents, après en avoir délibéré :

- ✓ - accepte la participation technique et financière du SMEL à la réalisation du projet PORTS PROPRES 14
- ✓ - autorise le Président du SMEL à signer les documents inhérents à la réalisation de ce programme (conventions...).

Pour extrait conforme,

Le président du SMEL,

Alain NAVARRET